



**Syndicat National
des Cardiologues**
Médecine cardiovasculaire

Compte-rendu du 18/05/2020 rédigé par Jessie et révisé par Vincent Pradeau et Marc Villaceque.

Objet	Lieu, date et heure
Réunion du CA du SNC	Webex le 14/05/2020 de 19h30 à 20h45

Participants	Destinataires
Pouvoirs : Antoine Jeu à Frédéric Fossati et Patrick Assyag à JM Walch Présents : 32 personnes (voir annexe 2, tableau des présents)	Membres du CA du SNC

Ordre du jour

1. Appel à cotisations 2020 du SNC : calendrier et stratégie (national et régions)
2. Cotisations aux centrales syndicales (SML, FMF, CSMF et Avenir spé)
3. Covid19 – Déconfinement : gestion du cabinet
4. Organisation AG du SNC : réflexion du GT
5. Questions diverses

1. Appel à cotisations 2020 du SNC : calendrier et stratégie (national et régions)

Site internet / back office (BO) : mise en œuvre au 1^{er} juin

Marc Villaceque rappelle à ses administrateurs ce qu'est le BO et quel est son objectif : il s'agit d'un espace dédié aux responsables régionaux, et composé notamment d'une base de données. Cette base de données est alimentée par les cotisations reçues directement par CB via le TPE virtuel du site internet du Syndicat. Le président rappelle qu'à ce jour l'espace de paiement en ligne est disponible mais via le site du Journal et non via le site internet du SNC. Cette base

de données sera structurée de façon à assurer la transparence et faciliter la circulation de l'information entre le secrétariat/trésorier national et les trésoriers régionaux.

Appel à cotisations 2020 du SNC : mise en œuvre au 05 juin

Un appel à cotisations sera envoyé à cette date aux 1 000 participants des formations UFCV/FormatCoeur, cela permettra de toucher une cible facile et de les sensibiliser sur l'importance d'adhérer au SNC et de renforcer l'identité et le lien entre l'UFCV/FormatCoeur et le Syndicat.

Dans un second temps, une autre circulaire circulera pour présenter le Syndicat (objectif, actions, etc.) et inciter les non adhérents à cotiser en 2020.

En conclusion, une réunion va être organisée prochainement entre le national (trésorier, secrétariat) et les régions (responsables régionaux) afin de construire un mode nouveau d'appel à cotisations, plus moderne, plus en accord avec notre nouvelle identité syndicale.

Idées et remarques : YM Flores (Occitanie) souhaite des précisions sur l'architecture du BO, Serge Assouline (Alpes maritimes) soulève la question d'augmenter la cotisation des retraités non actifs au-delà de 55 € en dépit de ce qui a été voté lors de la dernière AG du Syndicat.

2. Cotisation aux centrales syndicales (SML, FMF, CSMF et Avenir spé)

Poly appartenance syndicale

En date du 22/04, il a été voté par les administrateurs que le Syndicat conservait sa polyappartenance en faisant le choix d'adhérer à la fois aux Spé CSMF et à Avenir spé).

Vote des cotisations aux centrales : budget de 20 000 € annuel

Comme cela avait déjà été évoqué, le poids des centrales dans la vie conventionnelle doit influencer le montant de la cotisation accordé à chacune d'entre elles par le SNC. La CSMF, par son implication, son poids et sa représentativité sur la scène conventionnelle doit de façon naturelle obtenir la part la plus importante du budget.

Après que chacun est exprimé sa volonté de répartition du budget entre SML, FMF, CSMF et Avenir spé (Marc Villaceque, Michael Raphael, Joel Ohayon) il est procédé au vote.

A l'unanimité des présents, voici les sommes votées :

- ✓ FMF = 1 500 €
- ✓ SML = 1 500 €
- ✓ Avenir spé = 3 000 €
- ✓ CSMF = 6 000 €

Le versement devrait avoir lieu au mois de mai ou juin.

3. Covid19 – Déconfinement : gestion du cabinet

Tour de France des régions mené par Marc Villaceque

Documents support : présentation PPT de Marc Villaceque, utilisée lors du Tour de France des régions organisé par le SNC (voir annexe 1).

Tour de France des régions en chiffres : 11 réunions, 214 personnes. D'autres réunions sont encore à venir, notamment la région parisienne le 19/05 à 20h.

Marc Villaceque remercie tous les organisateurs des réunions et effectue en chiffres une rapide analyse des actions menées par le Syndicat depuis le début du confinement : 14 circulaires, 7 fiches pratiques, 8 communiqués de presse, 5 vidéos, et surtout une implication et du travail de la part des acteurs du syndicat.

Actualités et réflexions autour de la gestion du cabinet

Urgence sanitaire probablement prolongée jusqu'au 10/07/2020

Le versement de l'aide risque de persister jusqu'en juillet, voire décembre.

Il existe une union syndicale contre le Plan Blanc.

Le cardiologue doit déléguer et se concentrer sur la technique, les actes à forte valeur intellectuelle, et bien sûr sur l'humain.

Rapide tour des régions

Aquitaine : les cardiologues réintègrent les consultations reportées de façon pertinente. Plateau technique non réouvert. Paris : activité ralentie, pas de pose de holter. Alpes maritimes : consultations à petit régime, limitées à 10/12 consultations par jour, très peu d'épreuves d'effort. Alsace : Patrick Arnold va tester un dispositif pour pouvoir reprendre les épreuves d'effort, dispositif déjà utilisée par Dany Marcadet à Paris. Bretagne : retour à une activité normale y compris sur les épreuves d'effort car région moins touchée par l'épidémie. Lorraine : souhait d'un équilibre privé/public dans la reprise de l'activité par l'ARS.

4. Organisation AG du SNC : réflexion du GT

Calendrier du GT : prochaine réunion le 28/05 à 12h – dead line présentation des projets : 24/06

Un GT a entamé une réflexion sur le format et le financement des AG annuelles du Syndicat. La prochaine réunion de ce GT est le jeudi 28 mai. L'objectif est que soit présenté et adopté le 24/06 date du prochain CA du Syndicat, le projet pour l'AG de février 2021.

Organisation, modalités

En pratique, un sondage / QCM va être rapidement soumis aux administrateurs pour recueillir les avis des régions sur le format de l'AG et les évolutions possibles. Le GT pourra ensuite optimiser les projets retenus dans le respect des avis des administrateurs.

5. Questions diverses

CARMF

Marc Villaceque précise que notre dernier CP et un courrier du président du SNC adressé au président de la CARMF le dr Thierry Lardenois, concernent le versement d'une indemnité par la CARMF dans le cadre du

Covid19. Ce dernier a contacté Marc Villaceque afin de préciser le processus par lequel cette indemnité pourrait être versée : création d'une Loi spécifique, article 1, permettant la création d'un fonds de solidarité – le fonds de pension de retraite ne pouvant servir à financer autre chose que la retraite).

Le versement d'une indemnité par la CARMF a impliqué des prises de position par les centrales différentes

Plan Blanc

Constat de la prolongation du Plan Blanc en Provence pour 3 semaines.

Bureau FSM : réunion 15/05

Vincent Pradeau propose que chaque président de région nous fasse remonter les spécificités régionales car il existe des disparités géographiques. Au besoin, Marc Villaceque prévoit une action du SNC pour faire entendre l'incompréhension vis-à-vis de certaines mesures prises dans le cadre du déconfinement

Marc Villaceque propose que le président du CNCF soit invité permanent du CA : à l'unanimité, les membres présents votent « oui » et certains administrateurs y sont même favorables.

Annexes

Annexe 1 Diaporama Tour de France

Annexe 2 Tableau des présents
